

ATELIER THEMATIQUE

« ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ? »

Mardi 20 octobre 2020 - 8h30 / 12h
A Guilhaud-Granges

1. INTRODUCTION EN PLENIERE

A l'ordre du jour de l'atelier :

1. Introduction

Ouverture, Tour de table, Temps d'échange, Contexte et Quizz, Témoignages

2. Travail thématique en 3 sous groupe - temps 1

La vision 2040, Découverte des cartes mentales, Choix actions

3. Pause

4. Travail thématique en 3 sous groupe - temps 2

Approfondir 3 à 5 actions

5. Temps de restitution

Synthèse, suite de la démarche

L'adaptation au changement climatique évoque aux présents les mots suivants en ouverture :

Inquiétude, Douceur, Adaptation, Du travail mais de l'espoir, Œuvrer pour les générations futures, Responsabilité, collective et ambition, Capacité à réagir, Adaptation à des espèces que nous ne connaissons pas encore, Jeunes générations, adaptation de l'être humain au sein de l'institution,, Changement à mener, Actions et maintenant, Pour les générations actuelles et futures,, Engagement et actions, Anticipation et préparation, Bouleversement culturel, Adaptation dans la joie et la bonne humeur, Nécessité de se projeter et anticiper, Très fortes modifications dans nos pratiques, Opportunités et défis, Équité et solidarité, Travailler ensemble main dans la main pour y arriver, Impacts financiers, Co-action, Incertitudes et appropriation, Inquiétudes, marges de manœuvre, Collectif et vitesse.

Thèmes parcourus :

- Agriculture et forêt
- Eau : pénurie, risque inondation
- Habitabilité : Zone urbaine et santé (ilots de chaleurs, argiles, risque canicule...)

Interventions de :

- François Harivellerie Institut négaWatt
- Frédéric Charvin Inddigo,
- Antoine Couturier, Solagro
- Séverine Pourret, Syndicat des eaux Crussol Pays de Vernoux
- Renaud DUMAS, « Entente », Environnement et Rivières

- Régis PERIER, Chambre d'Agriculture, Service Espaces Territoires Environnement

Voir PDF de la présentation en annexe

2. TRAVAUX EN SOUS-GROUPE

2.1 TABLE N°1 : AGRICULTURE ET FORET

2.1.1 VISION À 2040

Sur la base des propositions initiales, le groupe a formulé deux propositions complémentaires :

- Des filières traditionnelles préservées mais adaptées au nouveau climat
- Des pratiques agroécologiques généralisées, pour une agriculture respectueuse de l'environnement et résiliente
- Une agriculture recentrée sur la production de biens en volume et offensive vers les marchés à l'export.
- Une autonomie alimentaire forte du territoire
- De nouvelles filières de climat méditerranéen
- Un territoire rural et agricole modèle, école de l'adaptation au changement climatique
- Un territoire d'innovation technologique dans l'agriculture : Agriculture 4.0 pour la gestion optimisée de l'eau, de la fertilisation, des traitements phytosanitaires.
- Une forêt réappropriée, ré-ouverte, récréative qui participe d'un paysage mosaïque
- Une forêt renouvelée, résiliente, diversifiée, spontanée, adaptée au futur climat, qui rend les services de régulation
- Une forêt au service de la création de valeur ajoutée pour le territoire : bois d'œuvre, bois-énergie, chimie verte.
- Une forêt source de loisirs pour les habitants et les touristes, au service de l'attractivité du territoire
- Valeurs supplémentaires ajoutées par le groupe :
 - *Une agriculture viable pour l'agriculteur.*
 - *Engagement et soutien du consommateur envers les agriculteurs locaux.*

Après échange sur le résultat des votes de chacun, le groupe s'accorde sur la synthèse suivante :

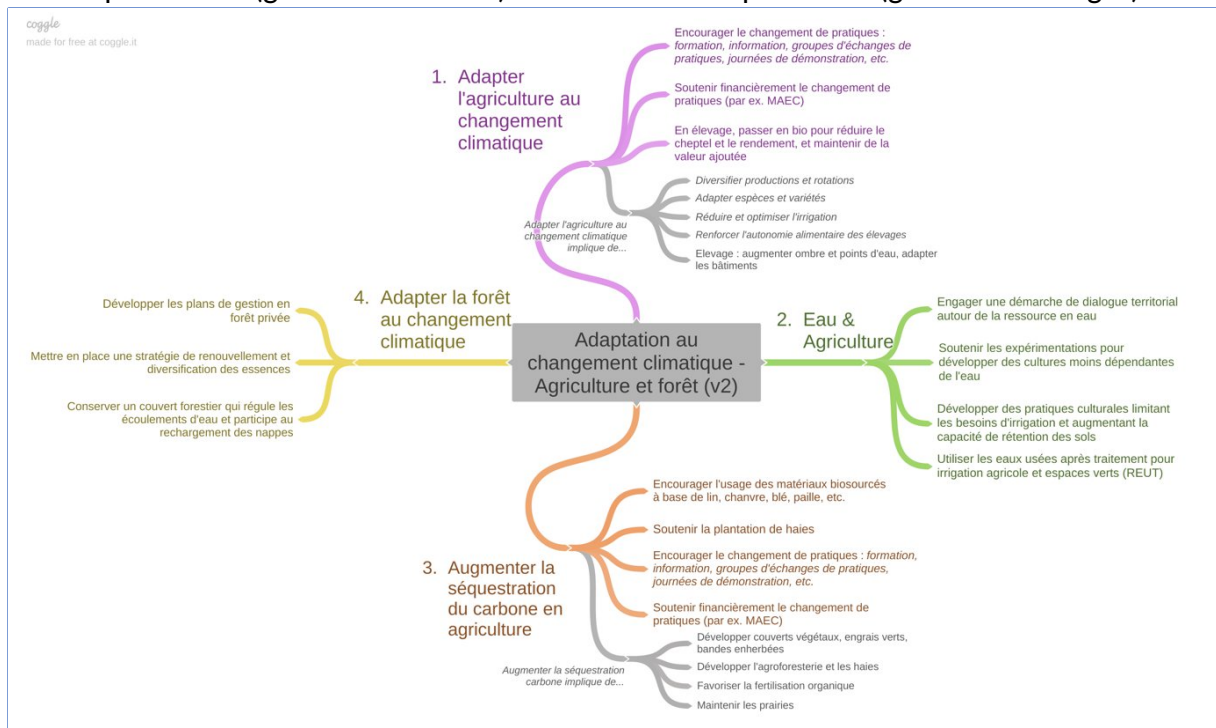
A l'horizon 2040, il est souhaité :

- **Une agriculture basée sur des pratiques agroécologiques généralisées, respectueuse de l'environnement, résiliente et propice à l'autonomie alimentaire du territoire.**
- **Cette agriculture devra être viable pour les agriculteurs et des actions d'informations et sensibilisations des citoyens doivent être mises en œuvre pour inciter ces derniers à soutenir les agriculteurs du territoire.**

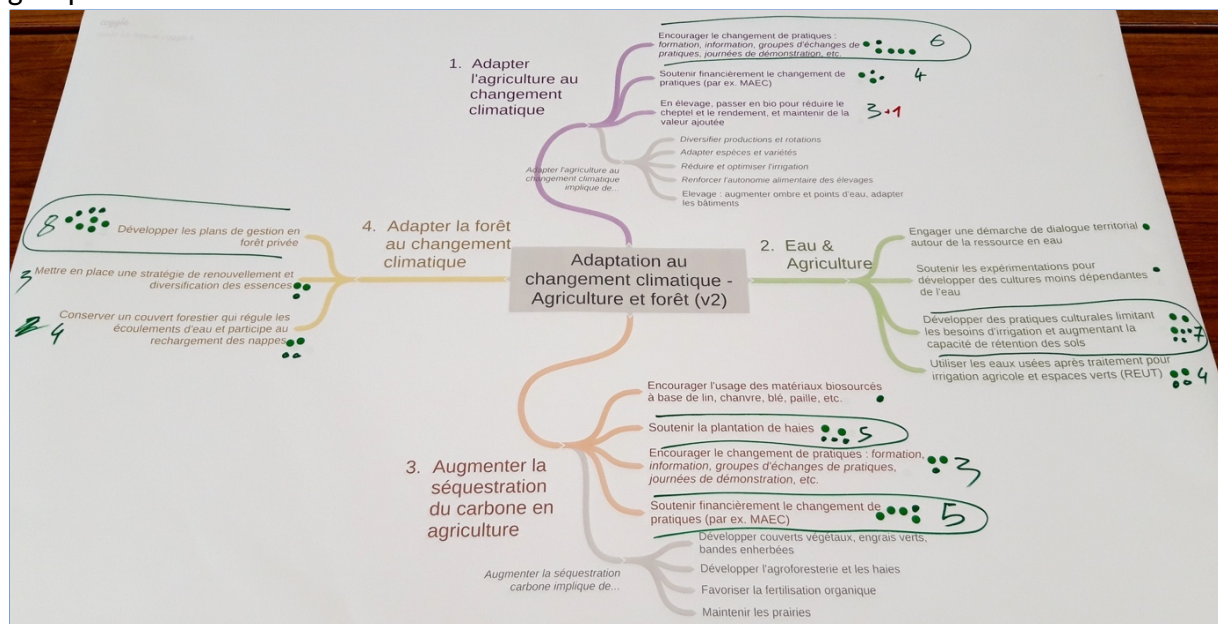
- Une forêt renouvelée, résiliente, diversifiée, spontanée, adaptée au futur climat, qui rend les services de régulation, et qui puisse tout à la fois contribuer à la création de valeur ajoutée pour le territoire (via le bois d'œuvre, bois-énergie, la chimie verte...).

2.1.2 PREMIER TOUR DE TABLE : SÉLECTION DES ACTIONS PRIORITAIRES, DÉBATS ET PROPOSITION D' ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Sur la base de la carte mentale ci-dessous, les participants ont été invités à sélectionner cinq actions prioritaires (gommettes vertes) et une action non prioritaire (gommettes rouges) :



Après le vote, plusieurs actions se dessinent comme étant les plus pertinentes aux yeux du groupe :



Résultats des votes pour la carte mentale « Agriculture et Forêt »

Les cinq actions retenues comme prioritaires sont :

1. Forêt : développer les plans de gestion en forêt privé.
2. Eau & Agriculture : Développer les pratiques culturales limitant les besoins d'irrigation et augmentant les capacités de rétention des sols
3. Adapter l'agriculture au changement climatique : Encourager le changement de pratiques (informations, formations, groupes d'échanges de pratiques, journées de démonstration, etc...)
4. Augmenter la séquestration du carbone en agriculture : Soutenir la plantation de haies.
5. Augmenter la séquestration du carbone en agriculture : Soutenir financièrement le changement de pratiques (par exemple via des MAEC¹)

2.1.3 DEUXIÈME TOUR DE TABLE : APPROFONDISSEMENT DES ACTIONS PLÉBISCITÉES

Les participants ont ensuite été invités à approfondir les idées qu'ils avaient retenues comme les plus pertinentes.

Nous présentons ici une synthèse de l'essentiel à retenir de ce travail :

1. Forêt : développer les plans de gestion en forêt privé.

Partenaires à mobiliser :

- Les propriétaires y compris les communes
- CRPF Centre Régional de la Propriété Forestière

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Espaces boisés et leurs propriétaires

¹ Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : dispositif financier de soutien au changement de pratiques, issu de la Politique Agricole Commune.

Principales étapes :

- Identifier les parcelles boisées à potentiel (par opposition aux coteaux ou délaissés agricoles en enrichissement)
- Contacter les propriétaires
- Les sensibiliser à la démarche
- Les convaincre de faire un plan de gestion et de gérer leur forêt

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Implication des élus locaux
- Implication des volontaires via les comités ou commissions
- Incitation financière, par exemple via le plan de relance national

Prérequis et conditions de réussite :

- Avoir un pilote dûment identifié à l'échelle intercommunale
- Avoir un élu référent dans chaque commune
- Définir les caractéristiques des parcelles à potentiels (zone géographique, accessibilité...), puis les identifier, les repérer.
- Dialoguer avec toutes les parties prenantes : naturalistes, chasseurs, tous les usagers (promeneur, randonneurs, VTT...)

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Parvenir à contacter les bons interlocuteurs, les bons propriétaires
- Contraintes financières

2. Eau & Agriculture : Développer les pratiques culturales limitant les besoins d'irrigation et augmentant les capacités de rétention des sols :

Partenaires à mobiliser :

- Département
- Région
- Chambre d'agriculture
- ASA
- Formateurs en permaculture

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Agriculteurs
- Futurs et nouveaux exploitants
- Tout le foncier agricole

Principales étapes :

- Diagnostic initial :
 - o état des lieux des pratiques actuelles, cartographie, ASA,
 - o Compiler et mettre en avant des retours d'expériences réussis sur ces enjeux
 - o Organisation de restitutions
- Plan d'actions :
 - o Informations à destination du public cible

- Formations
- Organisations de groupes d'échanges de pratiques, visites de terrain
- Création de sites pilotes
- Accompagnement technique et financier

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Communication
- Moyens financiers alloués
- Évaluation des résultats

Prérequis et conditions de réussite :

- Bonne connaissance de l'existant
- Rendez-vous individuels avec les agriculteurs
- Parvenir à mobiliser des soutiens financiers

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Mobilisation des agriculteurs
- Moyens financiers

3. Adapter l'agriculture au changement climatique : Encourager le changement de pratiques (informations, formations, groupes d'échanges de pratiques, journées de démonstration, etc...)

Partenaires à mobiliser :

- Chambre d'agriculture
- Collectivités locales
- Associations citoyennes

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Agriculteurs
- Paysages agricoles
- Valoriser le changement... perçu par les consommateurs

Principales étapes :

- Fermes défi : point de comparaison, support de formation et groupes d'échanges
- Visite sur le terrain, dans les exploitations : pour les agriculteurs et les consommateurs
- Valorisation par l'engagement de l'exploitant, par ses résultats dans un 2^e temps

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Levier politique : engagement de la collectivité pour cette action.
- Animation des échanges
- Accompagnement des exploitations, proposer des références pour donner une vision du changement
- Identifier les gains

Prérequis et conditions de réussite :

- Agriculteurs prêts à s'engager
- Solidarité et soutien des collectivités

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Prise de risque individuelle des agriculteurs : comment sécuriser le changement ?

4. Augmenter la séquestration du carbone en agriculture : Soutenir la plantation de haies.

Partenaires à mobiliser :

- Agriculteurs
- Pépiniéristes
- Collectivités locales
- Chambre d'agriculture
- Viticulteurs,
- Associations environnementalistes (FNE, LPO...)
- Agriboardèche
- CIVAM

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- L'ensemble de l'espace rural, privé ou public

Principales étapes :

- Communiquer et informer :
 - o Se rapprocher des groupements d'agriculteurs
 - o Recenser l'existant (haies, valorisation...)
 - o Identifier le potentiel de développement
- Proposer de l'ingénierie
- Identifier les aides potentielles
- Travailler sur les haies, mais aussi les arbres, l'agroforesterie...
- Organiser des visites de terrain et retours d'expériences

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Incitation financière
- Mettre en avant, valoriser :
 - o le bilan carbone de l'exploitation :
 - o l'effet sur la biodiversité
 - o l'ombrage pour les animaux
 - o la rétention d'eau (vs ruissellement), la lutte contre l'érosion
 - o le potentiel de la ressource en bois (paillage (BRF), plaquettes...)
 - o les productions annexes éventuelles (arbres fruitiers),
 - o Abris, coupe-vent

Prérequis et conditions de réussite :

- Diagnostic du territoire
- Diagnostic à l'échelle de l'exploitation
- Adhésion des acteurs => besoin de communication et formation.

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Le coût
- Le temps long nécessaire au retour sur investissement

- L'entretien nécessaire
- La mécanisation VS le morcellement
- La ressource en eau : durant la phase d'implantation de la hie.

Deux actions complémentaires ont été esquissées par les participants :

Action « Développer l'élevage en bio » :

Partenaires à mobiliser :

- Agriboardèche,
- Chambre d'agriculture
- Région
- Département

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Agriculteurs

Principales étapes :

- Identification des candidats
- Aide financière la conversion ou à l'installation
- Communication
- Accompagnement dans la sécurisation des débouchés, notamment via les circuits courts sur le territoire

Prérequis et conditions de réussite :

- Étude individuelle de transition vers la bio

Action « Utiliser les eaux usées après traitement pour irrigation agricoles et espaces verts (REUT) » :

Partenaires à mobiliser :

- Collectivités
- Aménageurs, lotisseurs, opérateurs immobiliers
- Citoyens

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Elus locaux
- Habitants

Principales étapes :

- Diagnostic de la situation
- Vérifier les contraintes réglementaires et ce qui est possible
- Localiser les volumes d'eaux disponibles par rapport aux besoins

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Anticiper l'intégration de ce schéma dans les programmes d'aménagement

Prérequis et conditions de réussite :

- Volonté politique

- Infrastructure adaptée
- Dispositifs d'aide

2.2 TABLE N°2 : EAU - PÉNURIE ET INONDATION

2.2.1 VISION À 2040

Sur la base des propositions initiales, le groupe a fait ressortir en vert les valeurs d'adhésion, en rouge les valeurs rejetées elles sont représentées si dessous en vert l'adhésion forte en vert/gras l'adhésion massive, en orange les valeurs contrastées et en orange/gras celles contrastées avec beaucoup de rejet.

- Une ressource captée au service des hommes (Vert : 1 / 3 : Rouge)
- Un élément dompté et maîtrisé pour un territoire protégé (Vert : 2 / 1 : Rouge)
- Un territoire intégrant l'eau et sa force, élément naturel, à son environnement (Vert : 1 / 0 : Rouge)
- Un territoire qui partage équitablement la ressource (Vert : 8 / 0 : Rouge)
- Une gestion de l'eau qui prend en compte les besoins des milieux naturels (Vert : 6 / 0 : Rouge)
- L'eau potable, la priorité (Vert : 2 / 0 : Rouge)
- L'eau indispensable aux activités, des usages choisis et priorisés (Vert : 2 / 0 : Rouge)
- L'eau source de vie (Vert : 4 / 0 : Rouge)
- Des usages optimisés, une ressource pilotée (Vert : 1 / 0 : Rouge)
- L'eau source de fraîcheur, élément récréatif (Vert : 1 / 6 : Rouge)

Après échange sur le résultat des choix de chacun, 3 sous groupe ont discuté de la vision de l'eau à 2040, il en ressort les éléments synthétisés dans les 3 phrases ci-dessous :

L'eau est un bien commun à partager équitablement, avec solidarité et faire évoluer les conditions d'accès à l'eau

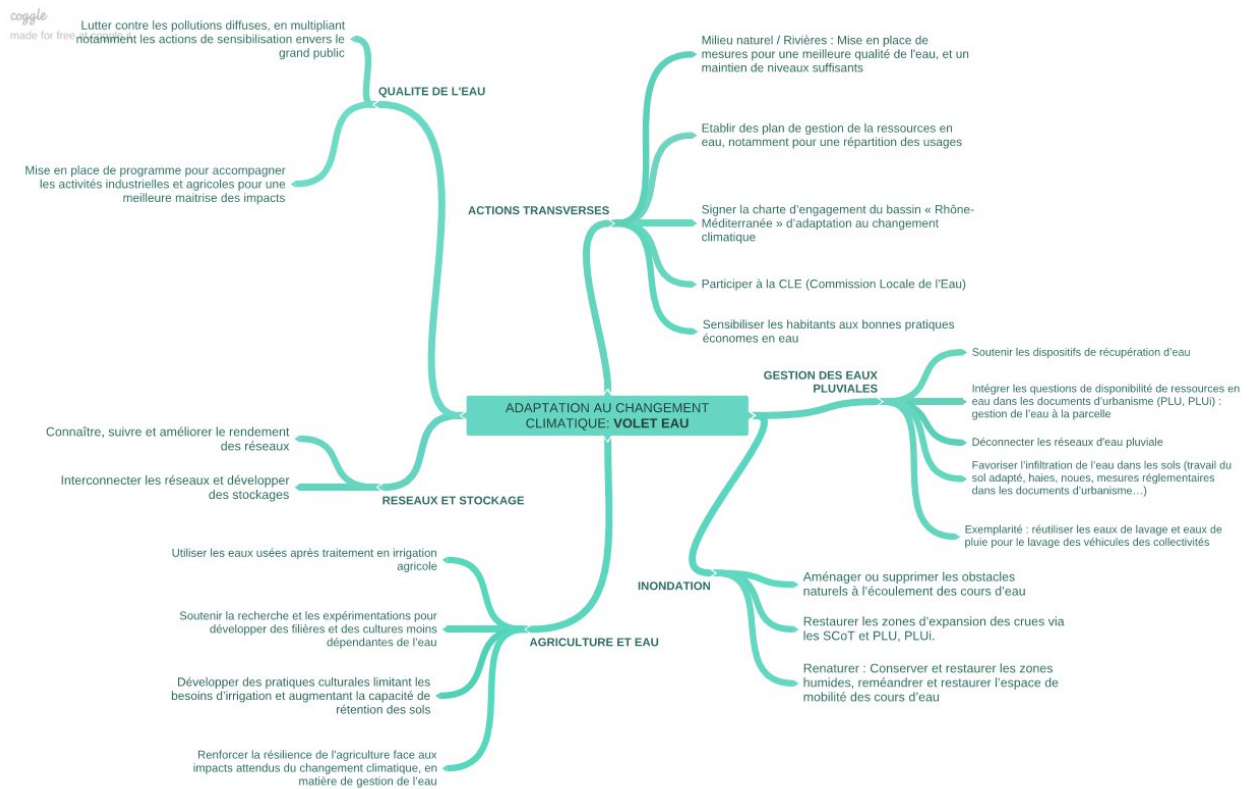
L'eau est essentielle à la vie, nous devons collectivement l'utiliser de manière raisonnée (pratiques, gaspillage, récupération des eaux pluviales, désimperméabilisation), en prendre conscience, être sensibilisé.

L'eau est un élément naturel que nous devons préserver, avec lequel nous devons nous reconnecter, pour cela nous devons veiller à l'équilibre des milieux, les préserver (notamment les zones humides).

Le territoire de Rhône

2.2.2 PREMIER TOUR DE TABLE : SÉLECTION DES ACTIONS PRIORITAIRES, DÉBATS ET PROPOSITION D' ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Sur la base de la carte mentale ci-dessous, les participants ont été invités à sélectionner cinq actions prioritaires (gommettes vertes) et une action non prioritaire (gommettes rouges) :

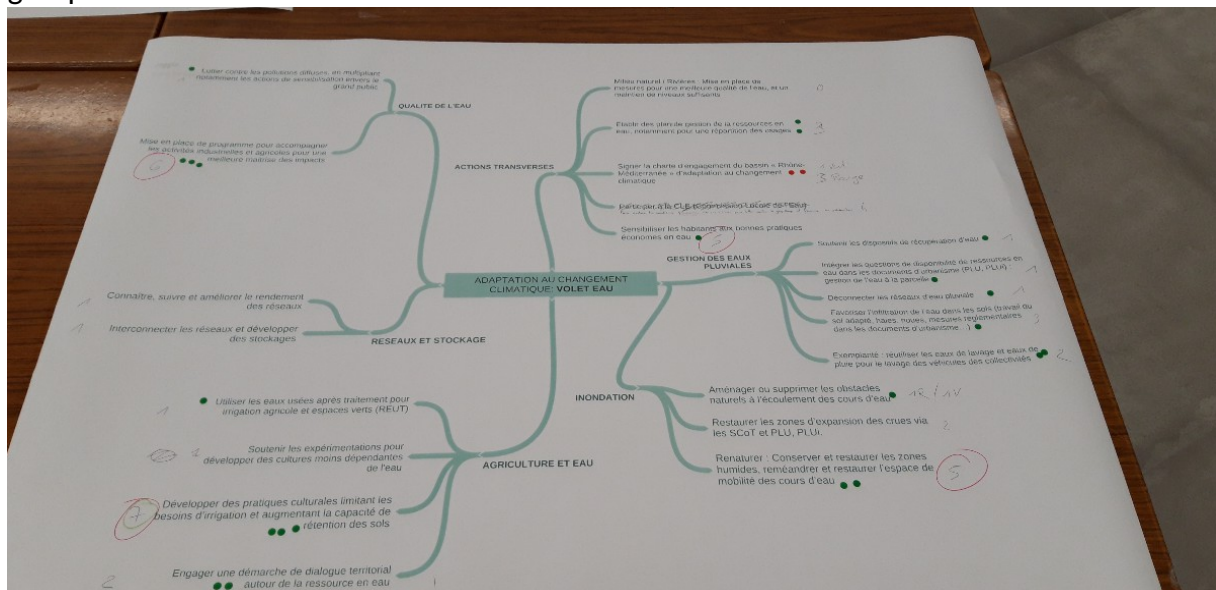


Les participants ont rajouté deux actions :

Actions Transverses : Faire évoluer les conditions d'accès à l'eau pour lutter contre le gaspillage et favoriser les solidarités

Agriculture et eau : Favoriser la réutilisation des retenues existantes (Actions rajoutée par les participants)

Après le vote, plusieurs actions se dessinent comme étant les plus pertinentes aux yeux du groupe :



Résultats des votes pour la carte mentale « Agriculture et Forêt »

Les cinq actions retenues comme prioritaires sont :

Agriculture et eau : Développer des pratiques culturales limitant les besoins d'irrigation et augmentant la capacité de rétention des sols

Agriculture et eau : Favoriser la réutilisation des retenues existantes (Actions rajoutée par les participants)

Qualité de l'Eau : Mise en place de programme pour accompagner les activités industrielles et agricoles pour une meilleure maîtrise des impacts

Inondation : Renaturer : Conserver et restaurer les zones humides, reméandrer et restaurer l'espace de mobilité des cours d'eau

Actions transverses : Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques économes en eau

2.2.3 DEUXIÈME TOUR DE TABLE : APPROFONDISSEMENT DES ACTIONS PLÉBISCITÉES

Les participants ont ensuite été invités à approfondir les idées qu'ils avaient retenues comme les plus pertinentes. à l'exception de l'action suivante qui a été laissée au groupe Agriculture et Forêt : Agriculture et eau : Développer des pratiques culturales limitant les besoins d'irrigation et augmentant la capacité de rétention des sols

Nous présentons ici une synthèse de l'essentiel à retenir de ce travail :

Action « Favoriser la réutilisation des retenues existantes (Actions rajoutée par les participants) » :

Partenaires à mobiliser :

- DDT
- CA
- Syndicat de rivière
- Partenaires financiers
- Communauté de communes (service environnement, service agricole)

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Propriétaires retenues sans usages
- Milieux aquatiques

Principales étapes :

- Inventaire des retenues sans usages
- Connaître les besoins qui sont autour des retenues sans usages
- Rencontrer les propriétaires pour réutilisation à l'amiable
 - o Si d'accord :
 - Mettre en relation les propriétaires et ceux qui en ont besoin
 - Vente ou location
 - Mise aux normes de la retenue
 - o Si pas d'accord
 - DUP ?
 - Effacement des retenues ?
 - Négociation avec propriétaire qui a des droits et des devoirs, INTERCO

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Législation à Si plus d'utilité pendant 2 ans à Remise en état
- Volonté publique / Volonté Préfecture

- Sensibilisation
- Communication

Prérequis et conditions de réussite :

- Accord avec tous les acteurs
- Retenue sans usage opérationnel pour réutilisation

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Droit à la propriété
- Coût de la remise aux normes : Financements
- Localisation des ressources et des besoins

Action « Mise en place de programme pour accompagner les activités industrielles et agricoles pour une meilleure maîtrise des impacts » :

Partenaires à mobiliser :

- Agence de l'eau
- DDT/DREAL
- Syndicats agricoles/ patronaux
- Chambre d'agriculture, Agribio

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure : *

- Agriculteur, Viticulteurs, Maraîchers...
- Industriels, zones commerciales...
- (Plaine Rhône)
- Activités de soin

Principales étapes :

- Audit contexte (impact activité sur l'environnement)
 - o Prioriser
 - o Stations EU (seuils...)
- Engagement d'un pilote

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Finances (Agence de l'eau...)
- Suivi qualité eau
- Notoriété des pilotes

Prérequis et conditions de réussite :

- Adhésion Industriels, agriculteurs
- Mobilisation partenaires
- Connaissances des milieux

Principaux freins identifiés / principales limites :

- CCI
- Hôpital

Action « Renaturer : Conserver et restaurer les zones humides, reméandrer et restaurer l'espace de mobilité des cours d'eau »

Partenaires à mobiliser :

- Particuliers, collectivités, syndicat de rivière, CNR (?), CEN, Associations

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Zones humides
- Cours d'eau Mialan, Duzon, Rhône

Principales étapes :

- Identifier les acteurs à enjeux et mobilisables
- Explication + pédagogie
- Démarches administratives
- Réaliser un plan de financement
- Travaux de renaturation
- Suivi

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Inscription dans une démarche Supra : SRADDET ; Contrat vert et Bleu...

Prérequis et conditions de réussite :

- Inventaire des Zones Humides actualisé
- Connaissance de la maîtrise foncière et des outils
- Prévoir un budget

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Risque de blocage foncier
- Coût
- Mobilisation de terrain privés

Action « Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques économes en eau »

Partenaires à mobiliser :

- Les écoles
- Les associations
- Les collectivités

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Ensemble de la population

Principales étapes :

- Atelier d'intelligence collective
- Lancer des défis dans une commune, un quartier

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Les enfants qui sont les meilleurs ambassadeurs auprès des parents pour les gestes et pratiques adaptées
- L'exemplarité
- Une personnalité scientifique avec une prise de parole forte auprès de la population
- Diminuer la consommation de produit gourmand en eau (dont la fabrication nécessite beaucoup d'eau : par exemple : Jeans)

Prérequis et conditions de réussite :

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Trouver des supports de porteurs pour l'animation

L'action suivante n'a reçu aucun vote :

- Milieu naturel / Rivières : Mise en place de mesures pour une meilleure qualité de l'eau, et un maintien de niveaux suffisants

Les actions suivantes ont été controversées :

- Signer la charte d'engagement du bassin « Rhône-Méditerranée » d'adaptation au changement climatique : 3 rouges / 1 vert : Ne pas avoir une action facile juste de signature, les vraies actions du plan climat doivent être concrètes
- Aménager ou supprimer les obstacles naturels à l'écoulement des cours d'eau : 1 rouge et 1 vert

Les autres actions ont reçu uniquement des votes positifs, entre 1 et 4.

2.3 TABLE N°3 : ZONES URBAINES ET SANTE

2.3.1 VISION À 2040

Sur la base des propositions initiales, le groupe a fait ressortir en vert les valeurs d'adhésion, en rouge les valeurs rejetées elles sont représentées si dessous en vert l'adhésion forte en vert/gras l'adhésion massive, en orange/gras celles contrastées avec beaucoup de rejet.

- **Un territoire attractif, qui renouvelle les populations des villages et qui préserve le bien-être de ses habitants** (Vert : 4 / 0 : Rouge)
- **Un territoire solidaire face à l'enjeu climatique ; accès au confort climatique pour tous, protection contre les risques** (Vert : 4 / 0 : Rouge)
- Un territoire d'accueil, un territoire refuge (Vert : 1 / 0 : Rouge)
- **Un territoire modèle, école, pour les changements de pratiques, l'anticipation et la transition** (Vert : 3 / 0 : Rouge)
- **des villes et communes smart grid, connectées, avec des bâtiments producteurs d'énergie et climatisés** (Vert : 0 / 2 : Rouge)
- **des villes et communes qui redonnent de la place à la nature** (Vert : 4 / 0 : Rouge)
- des aménagements repensés pour intégrer et limiter les risques liés au changement climatique (Vert : 2 / 0 : Rouge)
- des systèmes de protection renforcés pour protéger les zones urbaines face aux aléas majeurs (Vert : 0 / 0 : Rouge)
- *un territoire à la croissance démographique et urbaine maîtrisée pour consolider sa résilience aux nouveaux enjeux* (Vert : 2 / 0 : Rouge)
- *un territoire qui favorise la multi-modalité de ses déplacements* (Vert : 0 / 0 : Rouge)
- *un territoire qui construit un habitat en faveur du bien-être psychosocial des habitants, avec des lieux communs et de rencontre en plus des lieux privés* (Vert : 2 / 0 : Rouge)

Après échange sur le résultat des choix de chacun, un échange collectif permet de définir la vision de la ville et des zones urbaines à 2040, il en ressort les éléments synthétisés dans les phrases ci-dessous :

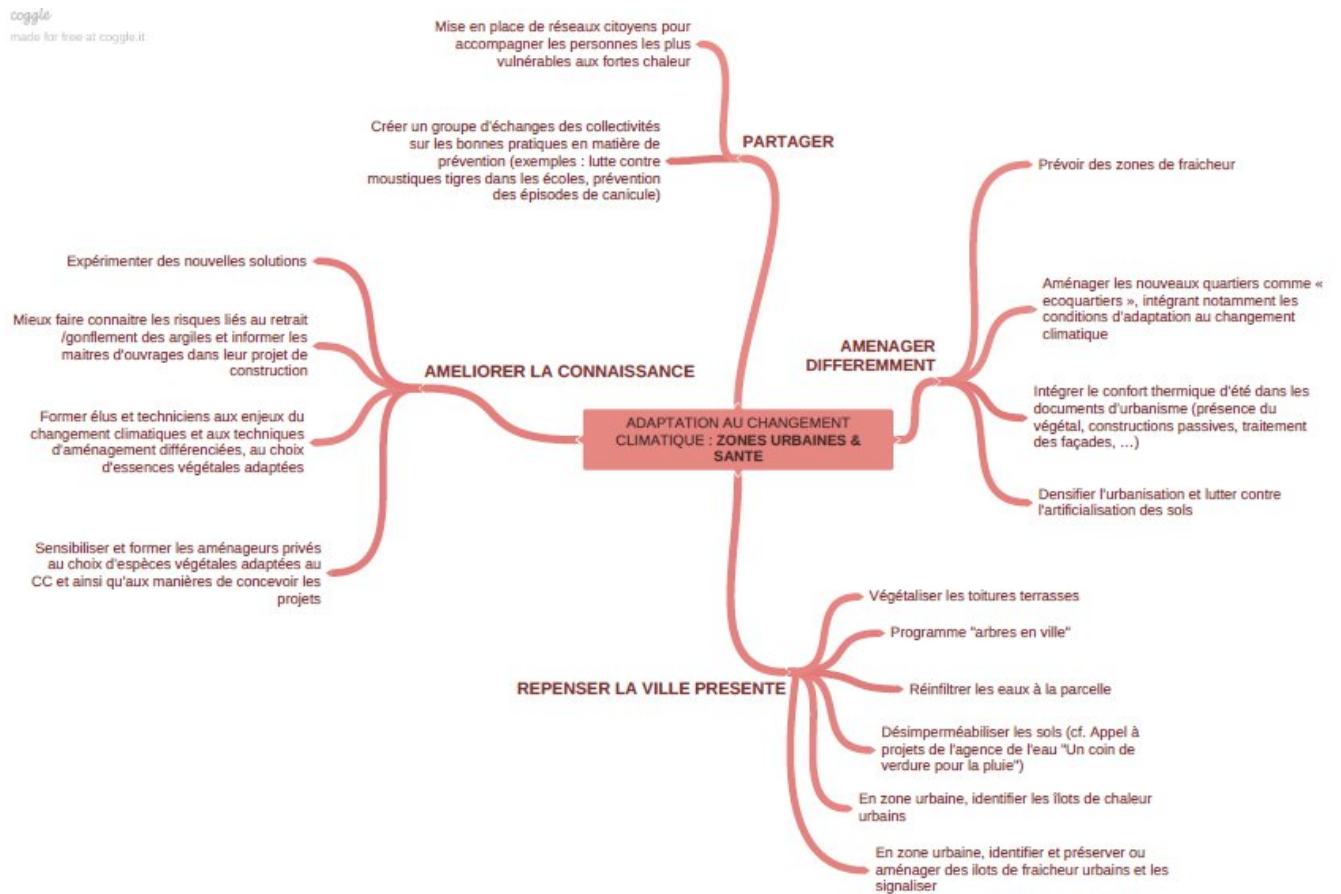
L'urbanisation doit être pensée en intégrant les questions du bien-être et de la santé au sens large du terme, c'est à dire en prenant en compte la santé physique mais aussi psychosociale des habitants.

L'urbanisation doit être pensée avec la nature et non pas contre la nature. On doit composer avec elle, lui donner une place plus importante dans les projets d'aménagements. On doit s'inspirer du vivant pour les aménagements futurs et pour repenser la ville présente.

les solutions technologiques ne doivent être mises en œuvre qu'en soutien d'un aménagement prioritairement pensé bioclimatique et bio inspiré.

2.3.2 PREMIER TOUR DE TABLE : SÉLECTION DES ACTIONS PRIORITAIRES, DÉBATS ET PROPOSITION D' ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

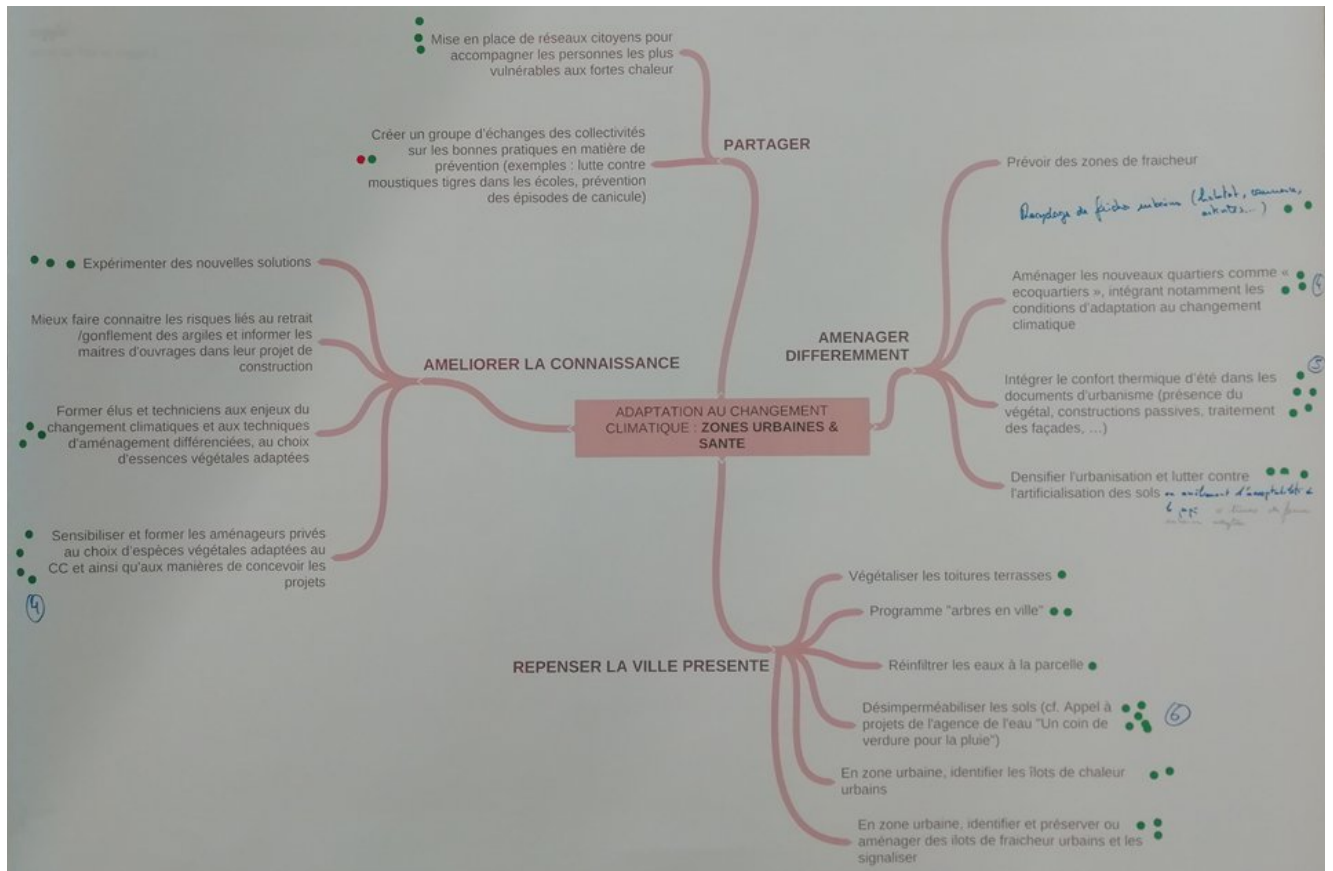
Sur la base de la carte mentale ci-dessous, les participants ont été invités à sélectionner cinq actions prioritaires (gommettes vertes) et une action non prioritaire (gommettes rouges) :



Les participants ont rajouté une action :

Aménager différemment : recycler les friches urbaines (habitats, commerciales et industrielles)

Après le vote, plusieurs actions se dessinent comme étant les plus pertinentes aux yeux du groupe :



Les quatre actions retenues comme prioritaires sont :

Aménager différemment : Aménager les nouveaux quartiers comme « écoquartiers », intégrant notamment les conditions d'adaptation au changement climatique

Aménager différemment : Intégrer le confort thermique d'été dans les documents d'urbanisme (présence du végétal, constructions passives, traitement des façades, ...)

Repenser la ville présente : Désimperméabiliser les sols (cf. Appel à projets de l'agence de l'eau "Un coin de verdure pour la pluie")

Améliorer la connaissance : Sensibiliser et former les aménageurs privés au choix d'espèces végétales adaptées au changement climatique et ainsi qu'aux manières de concevoir les projets

Il est à noter que l'ensemble des participants ont déclaré en début d'atelier que les mesures relatives à "Repenser la ville présente" sont à garder dans leur intégralité

2.3.3 DEUXIÈME TOUR DE TABLE : APPROFONDISSEMENT DES ACTIONS PLÉBISCITÉES

Les participants ont ensuite été invités à approfondir les idées qu'ils avaient retenues comme les plus pertinentes.

Nous présentons ici une synthèse de l'essentiel à retenir de ce travail :

Action 1 : Désimperméabiliser les sols :

Partenaires à mobiliser :

- collectivités locales : direction urbanisme + porteurs de projets
- aménageurs : logements et activités
- experts/ ingénierie pour proposer des solutions techniques et financières

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- habitants
- opérateurs
- tout type d'espaces, de la parcelle au territoire.

Principales étapes :

- Diagnostic fin de la situation initiale et du potentiel
- localisation du projet
- Définition d'objectifs chiffrés de désimperméabilisation
- Définition des sites prioritaires
- Plan d'actions : phasage / sensibilisation / incitation

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Information / communication
- traduire les objectifs dans les documents d'urbanisme (règles)
- expérimentation : retour d'expériences / cas d'école / démonstrateurs (faire savoir et faire connaître)
- Budget affecté à l'action par la collectivité avec effet d'entraînement

Prérequis et conditions de réussite :

- Connaissance des impacts et des avantages
- Volonté d'actions des partenaires = engagements
- Financement (équilibre de l'opération)

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Financement : faisabilité ? Coût de l'opération ?
- Réticence au changement / crainte des effets non connus jusqu'à présent

Action 2 “Sensibiliser et former les aménageurs privés au choix d’espèces végétales adaptées au CC et ainsi qu’aux manières de concevoir les projets” :

Partenaires à mobiliser :

- Bailleurs
- Opérateurs privés
- Profession du végétal / paysagistes
- ADEME
- Agence de l’eau

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Futurs habitants
- Entreprises

Principales étapes :

- Explication de la volonté du bien-fondé
- Expression de la demande

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l’action :

Prérequis et conditions de réussite :

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Les coûts éventuels supérieurs dans la mise en œuvre de l’action

Action 3 : Aménager les nouveaux quartiers comme « ecoquartiers », intégrant notamment les conditions d’adaptation au changement climatique :

Partenaires à mobiliser :

- Futurs habitants
- Artisans labellisés
- Communes

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Tout public

Principales étapes :

- Recueillir les attentes des futurs habitants
- Faire une faisabilité technique et économique
- Évaluer les impacts des aménagements sur la vie sociale, la santé et bien-être, l’environnement
- Avoir une démarche transversale pour intégrer les questions de mobilités et de liens avec les autres quartiers de la ville

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l’action :

- Accompagnement par des sachants

Prérequis et conditions de réussite :

- Penser développement durable
- Intégration architecturale dans la commune

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Coût
- Réglementation

Action 4 : Intégrer le confort thermique d'été dans les documents d'urbanisme (présence du végétal, constructions passives, traitement des façades, ...) :

Partenaires à mobiliser :

- ADEME
- CEREMA
- CAUE
- SCoT
- Communes

Publics impactés ou zones/lieux/espaces concernés par la mesure :

- Tous : entreprises ; aménageurs publics et privés

Principales étapes :

- Répertorier les principes et bonnes pratiques (orientation, typologie d'isolation, choix des couleurs, ...) et faire du retour d'expériences
- Formalisation de règles adaptées au territoire
- Sensibiliser le public et les aménageurs privés

Principaux leviers pour la mise en œuvre de l'action :

- Formation des agents et des élus
- Volonté politique

Prérequis et conditions de réussite :

- Implication et sensibilisation des habitants
- Adhésion
- Intégration architecturale et paysagère

Principaux freins identifiés / principales limites :

- Surcoût
- Contraintes techniques et architecturales